



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



11036946

BRUXELLES

25 FEB 2011

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/03/2011 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0475.097.882

Dénomination

(en entier) : **Business & Law**

Forme juridique : Groupement d'Intérêt Economique

Siège : Place du Champ de Mars 2, 1050 Bruxelles

Objet de l'acte : modification des statuts

Décision de l'assemblée générale extraordinaire, du 7 février 2011

Résolution unique

L'article 29 des statuts du groupement se lit comme suit:

L'exercice comptable a une durée de douze mois. Il commence le premier janvier pour se terminer le trente et un décembre.

Par exception, le premier exercice commencera à courir le jour de la signature de la présente convention et prendra fin le trente et un décembre deux mille un.

Pour extrait conforme.

Gilles Carnoy

Gérant

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature